

André Hébert, maire de Prévost

Un mandat écourté mais bien rempli

Benoît Guérin

Arrivé de Montréal, André Hébert s'installe à Prévost en 1971. Pendant de nombreuses années, il est « designer » de machineries forestières chez Forano.

À cette époque, avec des beaux-frères, il acquiert une terre de 65 acres dans le village de Shawbridge, ce qui deviendra la montée Sauvage actuelle. C'est le premier développement du genre dans le village de Shawbridge, si bien que celui-ci est accueilli à bras ouvert.

Le développement d'abord connu sous le vocable montée «des» Sauvages est un peu un test pour André Hébert. Il y fait ses premières armes comme promoteur.

De fil en aiguille, il acquiert une terre de 450 acres avec le regretté Jean-Charles Desroches, terre qui une fois développée devient le Domaine des Chansonniers.

Au fur et à mesure, il s'aperçoit qu'en plus de vendre les terrains, on lui demande souvent de construire la maison sur ce terrain. Il devient alors rapidement entrepreneur général, sa formation technique lui facilitant la tâche. Il distribue aussi des maisons de «pièces sur pièces» et est aidé dans cette entreprise par ses deux fils.

À la fin des années 1970, les municipalités sont forcées par le gouvernement du Québec d'adopter des règlements d'urbanisme. Un règlement est déposé au conseil par une firme d'urbanistes, un rapport proposant de développer un centre-ville à Prévost et d'empêcher le développement domiciliaires des

zones montagneuses environnantes qui seraient même désignées zones de conservation.

Cette proposition était contraire à la logique selon monsieur Hébert. C'est cette vie dans la nature et en montagne que les gens recherchaient. On peut vivre en harmonie avec la nature dans nos montagnes.

De plus, ce projet d'urbanisme aurait mis un terme abruptement au projet de développement de la terre de 450 acres qu'il venait d'acquérir.

La politique municipale

André Hébert s'intéresse donc à la vie politique municipale. Ils sont plusieurs avec lui à faire des pressions sur la municipalité alors dirigée par Réjean Lesage pour étudier ce règlement et le modifier. La municipalité crée donc une première commission d'urbanisme pour étudier le règlement et faire les recommandations nécessaires au conseil. En plus d'André Hébert, le conseil mandate des gens comme Serge Fournier, Pierre Paquette, Jean Roy et Daniel Kochenberger pour participer aux travaux du comité, qui propose plutôt un développement basé sur la villégiature et renonçant à développer un centre-ville à Prévost.

Suite à cette implication, des citoyens lui demandent de se présenter à l'élection de 1980. Lors de



M. André Hébert, maire de Prévost de 1980 à 1982.

celle-ci, deux équipes complètes, soit 14 candidats, s'affrontent.

André Hébert fait équipe avec Jean-Claude Dionne, Pierre Paquette, Raymond Phaneuf, Madeleine Dufour, Gilles Lyrette et André Lafleur contre l'équipe de Gaston Bélanger. Fait cocasse, l'actuel maire de Prévost, Claude Charbonneau est membre de l'équipe adverse, équipe qui ne parviendra pas à faire élire un seul conseiller.

Il semble que cette élection en bloc n'ait pas fait l'affaire de certains. En effet après l'élection jusqu'en 1982 c'est «l'enfer». Certaines personnes boycottent purement et simplement le nouveau conseil. Des plaintes de toute sorte, fondées ou non, sont faites à toutes sortes d'organismes de contrôle du milieu municipal.

André Hébert se rappelle entre autre de l'achat d'une automobile pour la municipalité. Le concessionnaire Lada avait le meilleur prix et c'est ce que l'on a acheté. Mal leur en prit, l'on conteste cette décision sur plusieurs fronts, jouant même là sur notre corde nationaliste à l'effet que le véhicule n'était pas fabriqué au Québec.

«On avait aussi prévu construire un premier chalet de services au parc Val-des-Monts et immédiatement après en construire un similaire au Parc des Ormes du Domaine Laurentien pour que les services soient bien répartis sur le territoire et ce à la demande même des citoyens du Domaine Laurentien». Une fois celui de Val-des-Monts construit, ce sont des gens de l'opposition du Domaine Laurentien lui-même qui en ont contesté la construction en répandant des rumeurs non fondées sur les coûts reliés à cette construction et sur l'augmentation de taxes qui devait suivre. Bien sur le deuxième pavillon n'a pas été construit. Même les observateurs de la scène politique et les journalistes de l'époque n'auraient pas compris le pourquoi de cette opposition à un projet réclamé par les citoyens.

Enfin, mais surtout, des appels anonymes et des menaces se sont multipliés, le jour comme la nuit. Après deux ans de ce régime d'opposition plutôt agressive, cinq conseillers dont le maire Hébert démissionnaient, forçant ainsi la tenue de nouvelles élections; «On n'était pas venu en politique pour

se faire harceler de la sorte, on était là pour mettre des choses en marche et ce presque bénévolement car à l'époque, un conseiller gagnait 2400\$ par année et le maire 7200\$», souligne le principal intéressé.

Les réalisations

L'équipe de Claude Hotte succèdera donc à celle d'André Hébert. Même si le terme de son équipe a été court et mouvementé, André Hébert souligne toutefois plusieurs réalisations que lui et son équipe ont mené à terme ou initié.

Le problème de l'heure en 1980 était l'alimentation en eau potable de la municipalité qui était déficiente. L'on a donc fait effectuer une recherche exhaustive sur les sources d'eau potable pour identifier et forer le puits «Beaulne», qui est aujourd'hui encore le puits qui alimente une grande partie du réseau d'aqueduc du nord de la municipalité.

C'est aussi à cette époque qu'on achète pour 1\$ l'ancienne école anglaise pour en faire un Centre culturel, qu'on propose pour la première fois au Canadien Pacifique de lui acheter la gare de Shawbridge et qu'on met sur pied avec entre autre Gleason Théberge et Louise Ouellette la première commission de la culture municipale.

Enfin, c'est aussi à ce moment qu'on signe avec le ministre Marcel Léger du gouvernement du Québec un protocole d'entente de près de 3 millions\$ pour mettre en oeuvre les travaux menant à l'épuration des eaux usées de la municipalité.

Prévost est aussi la première à cette époque à dévaluer les maisons isolées à la MIUF pour venir en aide à leurs propriétaires.

Cet homme facile d'accès au sourire facile ne semble pas garder un trop mauvais souvenir de son passage en politique, bien au contraire le bilan qu'il en fait est, somme toute, assez positif.

Ce grand voyageur, maintenant retraité partage son temps entre son petit paradis au Costa-Rica et le Québec. Il apprécie beaucoup son contact avec la culture latino-américaine tellement qu'il a appris l'espagnol pour mieux communiquer et s'intégrer à sa communauté d'accueil. Je comprends maintenant mieux pourquoi lors de ma visite à son domicile il m'a accueilli en espagnol. Alors à mon tour de le saluer : «Gracias Señor Hébert».

GILLES t-ONGE
EXCAVATION
DE TOUS GENRES
FOSSES SEPTIQUES
40 ANS
D'EXPÉRIENCE
LICENCE RBQ: 2423-7190
(450) 563-3897

EXCAVATION GÉNÉRALE
ÉTUDE ET ANALYSE DE SOL
TERRASSEMENT
MUR DE ROCHES
DÉMOLITION
BIO-B SYSTEM
Chéminé la solution écologique

981 Ch. des Hauteurs
St-Hippolyte

PRO
Quincaillerie
Quincaillerie Monette Inc.
3020, boul. du Curé-Labelle
à Prévost
(450) 224-2633

Château
sikkens
• Quincaillerie
• Plomberie
• Articles électriques
• Location d'outils
Surveillez nos spéciaux
de la circulaire

Images... sans parole



ENCAN
Mercredi, 19 Nov. '47
à 11 hres a.m.
Cher
M. EUCLIDE LESAGE
à
LESAGE

2 chevaux - 5 vaches - Foin - Avoine -
Machines aratoires - Lièuse à grain - Moulin
à battre avec souffleur - Lessiveur de Blé
d'Inde - Wagon - Moulin à Foin - Grand
râteau - Herse à Disques - Herse à finir -
Charrue double - Charrue simple - Sépara-
teur à l'électricité. Ainsi que nombre d'autres
articles de ferme.

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE
Imprimerie de W-HEROME, 309, ave. Parent, Saint-Jérôme.